Les brûlis 1991 ont été mis à jour en utilisant l' image Landsat " Thematic Mapper " du 19 septembre 1991

Compt fr. 8906 - 9210 - 9568 - 5013 - 5680 - 6010 - 7089 - 8016

À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— — ,bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserve de semenciers
Coupe à diamètre limite, ensemencement
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges diverses
Coupe de jardinage
Plantation (en rangs ou à plat)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Récolte commerciale

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — — (sapin et/ou épinette blanche
— — — (épinette noire et/ou épinette rouge
— — — (pin blanc et/ou pin rouge
— — — (pin gris
— — — (pin rouge
— — — (thuya (cèdre)
— — — (mélèze
— — — (pruche (prédominance)
Pessière
— — — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée foliaire)
— — — (épinette noire
— — — (épinette rouge
— — — (pruche
— — — (pin blanc et/ou pin rouge
— — — (pin blanc
— — — (pin gris
— — — (sapin et/ou épinette
— — — (prédominance d'épinette blanche)
— — — (prédominance d'épinette rouge)
— — — (prédominance d'épinette noire)
— — — (prédominance d'épinette rouge)
Sapinière
— — — (le sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — — (sapin
— — — (épinette noire et/ou épinette rouge
— — — (pin blanc et/ou pin rouge
— — — (pin blanc
— — — (pin gris
— — — (pin rouge
— — — (pruche
— — — ((prédominance de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — (pin rouge
— — — (et/ou rouge (1% occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — — (avec thuya (cèdre)
— — — (avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — (avec pin gris
— — — (avec pruche
— — — (avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (prédominance de pin blanc)
Pinède à pin rouge
— — — (pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — (avec thuya (cèdre)
— — — (avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — (avec mélèze
— — — (avec pin blanc
— — — (avec pruche
— — — (avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (prédominance de pin rouge)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — (avec thuya (cèdre)
— — — (avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — (avec mélèze
— — — (avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — (avec pruche
— — — (avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (prédominance de pin gris)
Cédrière
— — — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — (épinette noire et/ou épinette rouge
— — — (mélèze
— — — (pin blanc et/ou pin rouge
— — — (pin rouge
— — — (pin gris
— — — (sapin et/ou épinette blanche
— — — (prédominance de thuya)
Pruchière
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — (thuya (cèdre)
— — — (épinette noire et/ou épinette rouge
— — — (mélèze
— — — (pin blanc et/ou pin rouge
— — — (pin gris
— — — (sapin et/ou épinette blanche
— — — (prédominance de pruche)
Mélèzaie
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — (thuya (cèdre)
— — — (épinette noire et/ou épinette rouge
— — — (pin blanc
— — — (pin rouge
— — — (pin gris
— — — (sapin et/ou épinette blanche
— — — (prédominance de mélèze européen)
— — — (prédominance de mélèze japonais)
— — — (prédominance de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Bouleaux blancs et/ou jaunes		
— — —